



VILLE DE BLÉRÉ
INSCRIPTION SCOLAIRE
ANNÉE 2024 / 2025
(1 fiche par enfant)

ÉCOLE MATERNELLE JEANNE LECOURT

Date de la demande : ___ / ___ / _____

L'élève

Nom : Sexe : Garçon Fille

Prénoms :

Date de naissance : ___ / ___ / _____ Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Détail de l'inscription

Date de rentrée : ___ / ___ / _____

Classe : Petite Section Moyenne Section Grande Section

École précédente : Code Postal & Ville :

Représentant légal 1

Nom : Prénoms :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code Postal : Ville :

☎ Domicile : ☎ Portable :

✉ Email :

Profession : ☎ Travail :

Représentant légal 2

Nom : Prénoms :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code Postal : Ville :

☎ Domicile : ☎ Portable :

✉ Email :

Profession : ☎ Travail :

Situation familiale

Marié(e)s Vie maritale / PACS Divorcé(e)s Séparé(e)s Veuf (ve) Célibataire*

*si l'enfant n'est pas reconnu par l'autre parent

Autre représentant légal*

Nom : Prénoms :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code Postal : Ville :

☎ Domicile : ☎ Portable :

✉ Email :

Profession : ☎ Travail :

* est considéré comme représentant légal : les parents (père et mère ayant l'autorité parentale) ou adoptifs, une tierce personne ayant la délégation parentale (validée par le juge aux affaires familiales (JAF) ou un tuteur désigné par le JAF.

Fratrie inscrite à Bléré

Nom(s)	Prénom(s)	Date Lieu de naissance	École	Classe

Observations des parents

Signatures

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Merci de remettre ce formulaire entièrement complété auprès du service scolaire en Mairie, accompagné des documents suivants :

- un justificatif de domicile, datant de moins de 3 mois ;
- le livret de famille, ou l'acte de naissance de l'enfant ;
- le certificat de radiation, si l'enfant était déjà scolarisé.

La pré-inscription en Mairie ne sera définitive que lorsque le dossier sera complet.

Vous serez alors informés de la décision de l'Adjoint au Maire, Délégué aux Affaires Scolaires, par téléphone ou par courriel. Il ne vous restera plus qu'à rencontrer le Directeur de l'établissement scolaire pour finaliser l'admission de votre enfant à l'école.
ec-jeanne-lecourt-blere@ac-orleans-tours.fr (pour prise de rendez-vous).

Décision de la Mairie de Bléré

- Accord
 Refus ➔ Motif(s)

.....
.....
.....
.....

Bléré,
le ___ / ___ / ____
Signature

Hôtel de Ville

35, rue de Loches
37150 BLÉRE
Tél. : 02.47.30.81.81

✉ mairie@blere-touraine.com

🌐 www.blere-touraine.com

📘 Mairie de Bléré